



Ad. E.

**Me ANDRÉ ROY, Ad. E.**  
Roy, Laporte & Sylvestre  
Joliette

*Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.*

Me André Roy exerce dans les domaines du droit civil, droit de l'expropriation, droit des affaires, droit des assurances et du litige. Il pratique également la médiation en matières civile et commerciale.

## **CONTRIBUTION**

Me Roy a été professeur à l'École du Barreau et responsable du secteur Procédure civile et preuve (1976-1988). ● Il a été membre du Comité de formation professionnelle (1982-1984), vice-président (1985) et président (1986-1988). ● Il est membre du Comité sur la procédure civile du Barreau du Québec depuis 1991 et président du Comité d'accès à la profession depuis 1996. ● Il fut de plus membre du conseil d'administration de l'AAP (1977-1982) et président de l'AAP en 1981. ● Il est membre du conseil d'administration de la Fondation du Barreau du Québec depuis 2002.

## **RAYONNEMENT**

Il a reçu le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) en 2006.